



Nezha Lahrichi, Présidente du CNCE

Nezha Lahrichi n'est plus à présenter. La PDG de la SMAEX (Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation) a tout récemment été élue Présidente du CNCE. Une consécration pour cette spécialiste des risques internationaux, mais aussi un prolongement logique dans l'exercice de ses fonctions, puisque cette institution sera amenée à devenir l'Observatoire National du Commerce Extérieur. Fidèle à elle-même, elle nous livre dans cette entrevue son analyse, toujours pertinente, du déficit commercial et de ses conséquences sur la politique monétaire. Tout comme elle nous dresse un état des lieux sur l'avancement de la mise en place de l'Observatoire et du GUCE (Guichet Unique pour les opérations du Commerce Extérieur).

L'Observatoire National du Commerce Extérieur est appelé à devenir un centre d'intelligence économique de premier ordre, dédié aux décideurs à l'international, exportateurs essentiellement. De quels moyens humains disposez-vous pour mener à bien ce travail de titan ?

Il s'agit effectivement d'un travail de «Titan», puisque la mise en place de l'Observatoire consiste à créer un guichet unique de l'information en matière de commerce extérieur, mais avec un plus ; il s'agit de centraliser l'information statistique, réglementaire et commerciale et de l'analyser afin d'avoir une information à forte valeur ajoutée.

Pour l'information statistique, à titre d'exemple, il s'agira non seulement de réunir l'ensemble des agrégats, mais de produire des indicateurs pertinents, de les interpréter, de les comparer à ceux d'autres pays pour une aide à la décision. Concernant l'information réglementaire, il s'agit des accords commerciaux, des réglementations tarifaires, des conditions d'accès aux marchés, des procédures d'importation et d'exportation, etc. Quant à l'information commerciale, utile pour les opportunités en matière d'échanges commerciaux, elle concerne les appels d'offres par marché, la cartographie des importateurs et exportateurs par secteur et par produit... Cette collecte de l'information est le préalable nécessaire pour produire les outils de veille : les indicateurs de performance concernent la macro-économie, la compétitivité et les marchés : des tableaux de bord seront élaborés et diffusés en ligne et à travers des publications. A cela, il faut ajouter la réponse à des requêtes particulières émanant soit des pouvoirs publics, soit des opérateurs économiques.

Pour remplir ces missions, l'Observatoire disposera d'un comité scientifique de 12

membres de haut niveau recrutés au niveau national et international. Ce comité se réunira régulièrement pour déterminer un programme d'action et assurer son suivi et son évaluation.

Quant à l'architecture de l'Observatoire, elle sera articulée autour de deux grands pôles, décomposés en départements qui vont refléter les différentes missions : veille, enquêtes, études et prévisions, etc. en plus du pôle support pour les activités transversales.

L'organisation interne va donc nécessiter le recrutement de plusieurs profils académiques avec une maîtrise des technologies de l'information et des langues, des analystes, des ingénieurs ayant une bonne maîtrise des outils d'analyse économique et statistique, des chargés d'enquêtes maîtrisant les techniques de sondage, etc. La qualité des travaux de l'Observatoire passe par le choix de ces profils pointus ; c'est notre préoccupation centrale.

Où en est, valeur aujourd'hui, le projet GUCE ? Quels derniers réglages ? Rassurez-nous, pas de couacs au moins ?

Vous voulez dire le projet du guichet unique des opérations du commerce extérieur. Ça avance par étapes au fur et à mesure que les conditions de sa réalisation évoluent. La première étape a été la création d'un guichet unique des opérations portuaires, baptisé «Portnet». La réalisation de cette étape a été confiée à l'Agence Nationale des Ports. Son objectif ultime est de permettre la dématérialisation des procédures portuaires et les documents circulant à l'intérieur des ports. Il s'agit donc d'améliorer la fluidité des informations et, par ricochet, de faciliter l'entrée et la sortie des marchandises aux enceintes portuaires du Royaume. La réduction des délais des opérations portuaires et de leurs coûts constitue le principal indicateur de perfor-

1976

Diplôme d'Etudes Supérieures en sciences économiques

1982

Doctorat d'Etat en sciences économiques (1^{er} Doctorat féminin)

1982-92

Professeur à l'Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) et à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques

1992-98

Membre du Conseil Scientifique du Centre Marocain de Conjoncture (CMC)

mance de cette étape.

Cet investissement, consenti par l'Etat à travers l'Agence Nationale des Ports, a permis de mettre en place une solution technique opérationnelle actuellement, mais qui ne peut générer, pleinement, ses effets positifs qu'avec l'adhésion massive des opérateurs privés.

La 2^{ème} étape concerne l'élargissement du PortNet pour qu'il englobe les autres opérations du commerce extérieur et couvre les acteurs qui se trouvent en dehors du port comme les banques, l'Office des Changes, la Douane, etc. La réalisation de ce guichet unique dépend de la mise en œuvre du projet de la liasse unique des documents du commerce extérieur. Or, la réalisation de ce projet, qui vise la dématérialisation des documents du commerce extérieur, a évolué au rythme de l'économie numérique. Autrement dit, il fallait attendre que le texte relatif à la signature électronique soit adopté pour pouvoir entamer la phase de mise en place des outils de dématérialisation.

Maintenant que la loi ainsi que les décrets d'application sont publiés, les avancées seront rapides. En effet, le 14 juin, le ministre du Commerce extérieur a présidé le comité de pilotage du GUCE et a chargé le CNCE d'actualiser le projet de la liasse unique des documents du commerce extérieur qui date de deux ans. Le 5 juillet, le CNCE a effectivement réuni sa commission de simplification des procédures du commerce extérieur où sont représentés l'ensemble des acteurs concernés : différents ministères, Office des Changes, BAM, ANRT, ASMEX, SMAEX, Marsa Maroc, ANP, Associations des transitaires, Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations, etc.

Lors de cette réunion, il a été convenu de créer un comité restreint pour arbitrer entre les trois scénarii avancés par l'étude élaborée par le CNCE :

- Le premier concerne le choix de la Douane qui jouerait le rôle de guichet unique des documents physiques, compte tenu de sa couverture territoriale et surtout du fait qu'elle pratique déjà le contrôle des documents ;
- le second scénario serait un guichet

« **L'élément nouveau depuis 2008/2009 est que ce déficit commercial n'est plus compensé par les recettes voyages et les transferts des MRE. De ce fait, le solde de la balance des paiements, excédentaire pendant sept ans, a renoué avec le déficit. Or, un déficit de la balance des paiements signifie des rentrées de devises en baisse, moins de création monétaire en contrepartie et donc moins de liquidités pour les banques... Il y a un lien entre les équilibres internes et externes, et le déficit extérieur impacte les taux d'intérêt et pas seulement le taux de change souvent évoqué** »

unique avec la création d'une structure physique installée au port au sein de laquelle seront regroupés l'ensemble des institutions de contrôle (douanier et non douanier) ;

- la troisième option est celle du guichet unique «virtuel» en responsabilisant les importateurs et les exportateurs de l'archivage et la conservation des documents

physiques, la copie numérique aurait la même validité juridique que l'original. Cette copie des documents transitera par le guichet unique en évitant les multiples déplacements entre administrations, offices, banques, etc. Ce scénario était bien entendu conditionné par la mise en place de la signature électronique.

Le comité d'arbitrage s'est réuni le 12 juillet et a choisi la 3^{ème} option, d'autant plus que le ministère du Commerce extérieur a procédé à l'amendement de la loi 13-89 en vue de légaliser la transmission électronique des titres d'importation et d'exportation. Autrement dit, le rêve est en train de devenir réalité, puisqu'il s'agit de passer de 29 documents du commerce extérieur à 4 pour l'opération d'importation (facture, connaissance...) et 2 pour celle d'exportation et ce, avec des documents scannés et une signature électronique !

■ **Retour à vos premières amours, Professeur Lahrichi. Comment un déficit commercial réduit-il les marges de manœuvre de la politique monétaire et entraîne-t-il un risque d'augmentation des taux d'intérêt ?**

Le premier constat à faire est qu'au Maroc, le déficit commercial est structurel parce que le taux de croissance des importations est supérieur à celui des exportations, mais l'élément nouveau depuis 2008/2009 est

1994-05

Conseillère
du Premier ministre

2005

PDG de la
Société Marocaine
d'Assurance à
l'Exportation «SMAEX»

2011

Présidente
du CNCE



que ce déficit commercial n'est plus compensé par les recettes voyages et les transferts des MRE. De ce fait, le solde de la balance des paiements, excédentaire pendant sept ans, a renoué avec le déficit. Or, un déficit de la balance des paiements signifie des rentrées de devises en baisse, moins de création monétaire en contrepartie et donc moins de liquidités pour les banques. La politique monétaire, c'est-à-dire l'action qui permet à la Banque centrale d'agir sur la liquidité bancaire, dispose d'instruments dont le plus direct est la variation du taux de la réserve monétaire obligatoire. Celle-ci, comme son nom l'indique, est constituée par le pourcentage des dépôts que les banques sont obligées de «geler» auprès de la Banque centrale. Ce taux varie en fonction des besoins en liquidités de l'économie. Il est ainsi passé de 15% en 2008 à 6% actuellement, permettant ainsi une injection de quelques milliards de dirhams pour soutenir le système bancaire et ce, afin que les taux d'intérêt restent favorables au financement de l'économie. Si cette marge de manœuvre de la politique monétaire s'épuise, en tenant compte de l'objectif sacro-saint de la stabilité des prix, il y a le risque d'une augmentation des taux d'intérêt avec un effet négatif sur la croissance économique. Autrement dit, il y a un lien entre les équilibres internes et externes, et le déficit extérieur impacte les taux d'intérêt et pas seulement le taux de change souvent évoqué.

Convient-il de rappeler également l'articulation entre le comportement du déficit commercial et celui du compte courant. En 2010, l'allègement du déficit commercial a impacté positivement le solde du compte courant, dont le déficit s'est allégé de 9,4% en passant de 36,6 MMDH en 2009 à 33,2 MMDH en 2010. Rapporté au PIB, ce déficit représente un ratio de 4,3% en 2010, contre une tendance moyenne de 1,3% durant la période 2005-2009.

■ **Quelles ont été les principales conclusions du dernier rapport 2010 du CNCE sur les échanges extérieurs (non encore disponible sur votre site) ?**

Le rapport 2010 est toujours en cours d'élaboration, mais le fait marquant, soit le léger recul du déficit commercial, mérite d'être nuancé. En effet, l'année 2010 est marquée par une amélioration du taux de couverture sous l'effet d'une progression des exportations de biens et services (19,8%) plus im-

portante que celle des importations (12,7%).

Cependant, hors phosphates, la hausse des exportations de biens est de 12,11% seulement. En outre, les exportations des services (voyages, services de transport, centres d'appel) connaissent une décélération et sont l'expression d'un effritement de la capacité de l'excédent du commerce des services à résorber le déficit du commerce des biens.

« La réalisation de ce projet, qui vise la dématérialisation des documents du commerce extérieur, a évolué au rythme de l'économie numérique. Autrement dit, il fallait attendre que le texte relatif à la signature électronique soit adopté pour pouvoir entamer la phase de mise en place des outils de dématérialisation. Maintenant que la loi ainsi que les décrets d'application sont publiés, les avancées seront rapides... Le rêve est en train de devenir réalité, puisqu'il s'agit de passer de 29 documents du commerce extérieur à 4 pour l'opération d'importation (facture, connaissance...) et 2 pour celle d'exportation, et ce, avec des documents scannés et une signature électronique ! »

Le rapport annuel présente en détail les tendances fondamentales de l'année 2010 en procédant à une analyse comparative, par rapport à un échantillon de pays concurrents et partenaires, du comportement des importations et des exportations marocaines par produits et par marchés. L'édition évalue, également, les performances commerciales selon une batterie d'indicateurs qui touchent au comportement des prix, des volumes échangés, de

l'évolution des parts absolues et relatives des marchés, etc. L'édition 2010 sera également marquée par une nouvelle approche, en cours de validation, qui consiste à compléter les analyses globales par des rapports sectoriels, l'objectif étant de permettre aux opérateurs de chaque secteur d'accéder à une analyse détaillée du comportement des échanges extérieurs.

Le comité «Rapport annuel» émanant du CNCE se réunira incessamment pour apprécier le projet du document et prendre des décisions quant aux innovations du fond et de la forme du rapport.

■ **Que pensez-vous de l'idée de création d'une Ecole Supérieure ou d'une Académie du Commerce Extérieur (comme il en existe dans de nombreux pays) qui alimenterait en hauts potentiels les Missions économiques du Maroc à l'étranger (aval) mais aussi les Chambres de commerce de nos régions exportatrices (amont), sans oublier les entités dédiées : MCE, CNCE, Maroc Export, OCE... ?**

Nous sommes d'accord pour dire que le capital humain est un facteur de croissance et qu'il est nécessaire d'adapter sa formation aux exigences d'une économie. Concernant les institutions supérieures du commerce extérieur, il y a lieu de lever une ambiguïté dans la mesure où le contenu de leurs programmes inclut des formations initiales de base dont l'importance égale au moins celle de l'enseignement des matières liées au commerce international. C'est pour dire que les formations généralistes sont incontournables : introduction aux principes de management, gestion des ressources humaines, marketing, droit, économie, langues, etc. Quelle que soit l'option retenue, la création d'une institution dédiée au commerce extérieur ou simplement un Master après une licence généraliste, l'essentiel est de dispenser un enseignement de qualité qui dépend de l'effet majeur et déterminant de l'enseignant, et partant, de ses pratiques pédagogiques et de l'organisation du processus enseignement-apprentissage d'un domaine dont la complexité est bien établie. Les stages auprès de tous les acteurs liés au commerce extérieur sont d'une importance cruciale, ils doivent être efficaces et supposent un encadrement effectif, la pratique dirigée étant une des clés de succès de la pratique autonome !

Propos recueillis par Karim Douieb